Paris, 27 novembre 2024

Avis aux actionnaires de parts de la SICAV « Flexibonds »

Catégorie d'actions	Code ISIN
C	FR0010058008
DE	FR0013471794
I	FR0010884361
N	FR0013294303
S	FR0013311529
Y	FR001400MMB7

Nous vous informons que la société de gestion DNCA Finance a décidé d'apporter des précisions relatives à la période de référence de la commission de surperformance de votre FCP au sein du prospectus à compter du 2 décembre 2024. Cette modification intervient pour des raisons opérationnelles.

La période de référence de la commission de surperformance est actuellement de 5 ans. Le prospectus précisera à partir du 2 décembre 2024 que la période est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de surperformance sont prélevées. Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.

Le changement n'entraînera pas de modification du profil de risque/rendement du FCP et les autres spécificités du FCP demeurent inchangées.

La documentation juridique de la SICAV est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
dnca@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 319,43 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.